

## CONSEIL MUNICIPAL DU 23 AVRIL 2026 A 18 HEURES 30

### ORDRE DU JOUR

- Désignation du secrétaire de séance
- Approbation du compte-rendu du 2 avril 2026
- Compte-rendu des décisions de Monsieur le Maire

#### \* AFFAIRES FINANCIERES :

- Approbation du Budget Primitif 2026
- Budget Primitif 2026 / Budget annexe cimetières
- Fixation des taux de la fiscalité locale de la commune de Rousset pour l'année 2026

#### \* AFFAIRES GENERALES :

- Convention constitutive de groupement de commandes Ville de Rousset - Syndicat Intercommunal de Développement et Gestion des Installations Sportive (SIDGIS)
- Autorisation donnée à Monsieur le Maire à signer le protocole d'accord transactionnel sous condition suspensive avec la société SAS LOCAPOSTE pour la résiliation du bail portant sur le bureau de poste sis avenue de la poste
- Convention de partenariat entre la ville de Rousset et le Centre Communal d'Action Sociale de Rousset : Modification
- Acte constitutif de la régie de recettes et d'avances du Service Municipal de la Culture « Manifestations culturelles » : Modification de la délibération n°63/2025 du 19 juin 2025
- Fixation des tarifs des différentes prestations et produits vendus à l'occasion de manifestations municipales : modification de la délibération n°64/2025 du 19 Juin 2025
- Droits de place : Actualisation des tarifs à compter du 1<sup>er</sup> mai 2026

#### \* AFFAIRES JEUNESSE/PETITE ENFANCE :

- Séjours de vacances été 2026 : participation aux frais des jeunes Roussetains
- Approbation d'une convention de partenariat avec la Caisse d'Allocations Familiales de l'Hérault (VACAF) pour la mise en place de l'aide aux vacances enfants (A.V.E) pour des séjours enfants en centre collectif de vacances (renouvellement)
- Approbation d'une convention de partenariat avec la Caisse d'Allocations Familiales de l'Hérault (VACAF) pour la mise en place du Pass Colo dans le cadre des séjours enfants en centre collectif de vacances

#### \* AFFAIRES D'URBANISME :

- Zone Industrielle Avenue Célestin Coq : Autorisation donnée à Monsieur le Maire à procéder à la cession des parcelles communales section AX numéros 343 et 344 au profit de la SCI SCHIBOULETTE
- Lotissement le Pigeonnier : Autorisation donnée à Monsieur le Maire à procéder à la cession de la parcelle communale section AD numéro 401 au profit de Monsieur GREIN Cédric